

COMMUNIQUE DE PRESSE

Situation sanitaire et vaccination en Haute-Loire au 18 février 2022

Le Puy-en-Velay, le 18/02/2022

Au 18 février, le taux d'incidence dans le département s'élève à 1356,5 pour 100 000 habitants (taux national : 1202,1). Le taux de positivité est quant à lui de 31,9% (26,9 % pour le niveau national). Si les indicateurs sont en baisse, la situation reste préoccupante.

125 personnes sont prises en charge dans les hôpitaux du département dont 5 en soins critiques.

Depuis le début de l'épidémie en mars 2020, 328 personnes sont décédées en milieu hospitalier en Haute-Loire.

En conséquence, il demeure nécessaire de respecter les gestes barrières, le virus circulant toujours de manière très active sur le territoire.

Point sur la vaccination en Haute-Loire

Au 18 février, 177 080 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin (78% de la population générale) et 175 006 personnes ont été complètement vaccinées (77,1% de la population). 56,7 % de la population a reçu trois doses de vaccin.

Important : depuis le 15 février 2022, la dose de rappel doit être réalisée dans un délai de 4 mois maximum après la fin de la vaccination initiale.

Sans dose de rappel, la personne est susceptible de perdre son passe vaccinal. Néanmoins, les personnes qui verraient leur passe vaccinal désactivé depuis le 15 février peuvent se mettre en règle : il s'agit d'une désactivation réversible, et une solution rapide pourra être trouvée, les créneaux et les doses de vaccination étant très largement disponibles.

Les personnes concernées retrouveront leur passe vaccinal au bout de 7 jours après avoir effectué leur dose de rappel.

Cette mesure s'applique aux personnes de plus de 18 ans et 1 mois.

La vaccination est également ouverte à tous les enfants de 5 à 11 ans, avec l'accord d'au moins un titulaire de l'autorité parentale.

Actualité des centres de vaccination

Afin de s'adapter aux besoins locaux et, en parallèle de la montée en puissance de la vaccination en médecine de ville, les centres de vaccination de Langeac, Monistrol-sur-Loire et Craponne-sur-Arzon continueront d'offrir un service de vaccination de proximité selon les modalités suivantes :

Centre de vaccination de Langeac (rue du 19 mars 1962) :

- les jeudis après-midi de 13h00 à 14h00

Centre de vaccination de Craponne-sur-Arzon (rue du Stade) :

- les samedis après-midi de 12h00 à 15h00

Centre de vaccination de Monistrol-sur-Loire (Château des évêques) :

- vendredi 25 février de 9h00 à 12h00

- vendredi 4 mars de 13h30 à 16h30

- les vendredis 11, 18 et 25 mars de 9h00 à 12h00

Il est toujours possible de se rendre dans les centres de vaccination d'Yssingaux, du Puy-en-Velay et de Brioude pour se faire vacciner selon les modalités d'accueil habituelles, ainsi qu'en médecine de ville.

Rappel des coordonnées des principaux centres de vaccination :



**PRÉFET
DE HAUTE-LOIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**accin**
COVID-19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

Centre de vaccination du Puy-en-Velay

**Adresse : ZA de Chirel - portes occitanes
(ancien magasin les Quatre murs)
43750 Vals-près-le-Puy**

Avec ou sans rendez-vous

**Téléphone : 04 71 04 33 14
ou <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html>**

Centre de vaccination de Brioude

Adresse : 2 rue Michel de l'Hospital
43100 Brioude

Avec ou sans rendez-vous

Téléphone : 04 71 50 86 55
ou <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html>



Centre de vaccination d'Yssingeaux

Adresse : salle de la Coupe du Monde
43200 Yssingeaux

Avec ou sans rendez-vous

Téléphone : 04 71 65 77 08
ou <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html>



Evolution des mesures sanitaires

A partir du 28 février, le port du masque dans les lieux clos soumis au passe vaccinal ne sera plus obligatoire.